

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 13 (1956)
Heft: 11

Artikel: Le service romand d'information à Macolin
Autor: Pellaud, Fr.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le service romand d'information à Macolin

Les 9 et 10 novembre, l'équipe habituelle du SRI s'est retrouvée à Macolin pour son 23e rapport, sous la présidence de John Chevalier et en présence de MM. Kaech et Hirt.

Un débat fort intéressant fut ouvert sur le thème «Nouvelle orientation de l'instruction préparatoire au cours duquel nous eûmes le plaisir d'entendre, entre autres, un fort captivant exposé de M. Anliker, chef du bureau IP. bernois que nous reproduisons ci-après. Autre objet important de l'ordre du jour, la conférence instructive de M. Louis Burgener, délégué de la Fédération suisse des éclaireurs, sur «Les éclaireurs et l'instruction préparatoire» fut pour nombre de participants une véritable révélation.

A l'occasion d'une soirée plus intime à l'Hôtel Bellevue, les bureaux IP. de Suisse romande, après avoir exprimé par la bouche de M. Louis Rossire les senti-

ments de reconnaissance. Ce qui les animent à son égard, tinrent à manifester d'une manière plus tangible, à M. le Directeur Kaech, l'attachement qui les unit à lui, en lui remettant, en souvenir, un superbe plat en argent dédié.

Après avoir dit combien il était touché par ce geste spontané de sympathie à son égard, M. le Directeur Kaech donna libre cours aux sentiments qui l'animaient, face au drame hongrois, en un vibrant plaidoyer qui fait l'objet de l'article de fond du présent numéro. A cette même occasion, le témoignage de reconnaissance, pour les services rendus à la cause de l'instruction préparatoire fut remis par M. Kaech à MM. Auguste Schmid, de Sion, Vico Rigassi, de Genève, Germain Thierrin et Henri Kolly, de Fribourg, auxquels nous présentons ici nos très vives félicitations et nos remerciements pour leur dévouement. Fr. Pellaud.

Nouvelle orientation de l'instruction préparatoire

J'ai lu avec le plus grand intérêt les rapports de M. Gonthier et pour ma part, je le remercie sincèrement pour les excellentes idées qu'il a bien voulu développer. Si vous le permettez, j'aimerais encore, d'une façon sommaire, m'exprimer sur ce sujet et y ajouter quelques idées personnelles :

Sans doute, l'IP. est actuellement stagnante. D'autre part, un progrès et une augmentation ont été constatés ces dernières années. Mais malgré tout, il est un fait indéniable, c'est que le 50 % des jeunes gens en âge d'IP. ne s'y intéressent pas. Cette lacune nous préoccupe constamment et elle doit être un stimulant pour chercher la voie et les moyens qui attireront ces jeunes vers nous. Il est vrai qu'il n'existe pour cela aucune recette nous permettant d'arriver droit au but, car les raisons du désintéressement des jeunes sont tellement diverses, que nos entreprises doivent être variées elles aussi.

Que faire pour mobiliser et intéresser ces jeunes gens qui restent passifs vis-à-vis de l'IP. ?

Je voudrais simplement exprimer quelques postulats, sans les motiver :

1. Nous devrions avoir de meilleurs moniteurs. Avoir également une meilleure instruction pour ces derniers, ainsi qu'un perfectionnement continu et plus complet. Tout dépend du chef local. Si celui-ci travaille consciencieusement, la presque totalité des jeunes gens de la localité s'intéresseront à l'IP.
2. Les parents et les employeurs devraient stimuler les jeunes gens à prendre part à l'IP. (au lieu de faire souvent le contraire).
3. Nos autorités devraient s'intéresser davantage à l'IP. et l'aider à se développer, avant tout dans les communes.
4. L'Eglise aussi devrait donner une aide majeure pour le développement de cette activité.
5. Est-ce peut-être une idée fautive, mais il me semble que jusqu'à ce jour, nos écoles populaires ne sont pas arrivées à grand chose dans le domaine du sport. Il y a bien des exceptions, mais le fait qu'il existe toujours des instituteurs et des écoles qui ne savent pas encore inculquer à la jeunesse l'élan et l'enthousiasme pour un beau sport et aussi pour l'IP., est une constatation bien regrettable. De nos jours encore, il existe des maîtres qui ne donnent aucune leçon de gymnastique digne de ce nom. Je me suis fréquemment demandé :

— Ces instituteurs ne connaissent-ils pas la liaison entre le corps et l'esprit ?

— Où sont les autorités scolaires, les inspecteurs des écoles, qui prennent la gymnastique en considération ?

— Chez nous, depuis bien des années, il est dépensé des millions pour des halles de gymnastique et pour des écoles, pour des installations sportives, etc. Je sais également que l'autorité supérieure cantonale pense comme nous. Elle a donc droit à notre reconnaissance et non à des critiques. Mais aussi longtemps que les conseils communaux et les commissions d'écoles des communes croient que le sport et la gymnastique n'ont aucune utilité, qu'ils ne procurent que du « bruit autour des bâtiments scolaires », qu'ils ne font que fatiguer les enfants, que ceux-ci font mieux d'étudier que de faire de la gymnastique, il n'est alors pas possible d'aller de l'avant. Du reste, quel est le maître qui se donnerait de la peine pour une chose qui, à priori, n'intéresse nullement ses supérieurs dans la commune ?

6. Le recrutement devrait, lui aussi, aider davantage au développement de l'IP. Là où chaque jeune homme doit se présenter, il existe un moyen fondamental pour forcer, par une voie indirecte, la jeunesse à participer à l'IP.

7. Les commandants d'arrondissement et les chefs de sections devraient pouvoir être davantage intéressés au service de l'IP. (Difficulté : raison d'âge).

8. L'âge des organes IP. joue lui aussi un certain rôle. Il est vrai que pour les organisations cantonales, nous utilisons des personnes d'un certain âge, ayant les expériences nécessaires et les connaissances indispensables pour l'organisation et l'administration. L'IP. ne peut toutefois pas être uniquement administrée ; elle a un besoin constant de nouvelles idées, d'une direction vivace, d'un contact étroit avec la jeunesse. Nous devrions posséder encore plus de jeunes collaborateurs qui seraient en mesure de soigner presque journalièrement le contact avec les moniteurs IP. et les sections IP. dans les communes et qui, sportivement parlant, seraient eux-mêmes très actifs.

9. Au-dessus de la question sportive, l'IP. devrait pouvoir se développer en un mouvement de la jeunesse, formé de jeunes citoyens et de jeunes confédérés.